Le Bulletin de SAINT-LAURENT

J'y crois J'Y VIS

Décembre 2013 Vol. 22 · n°6

Publié par l'arrondissement de Saint-Laurent à l'intention de ses citoyens et citoyennes

Sommaire

Mot du maire . . . 2
Calendrier . . . 2
Bonnes nouvelles du côté des écoles . . . 3
Le conseil de Saint-Laurent est réélu . . . 3
Lumières sur Chameran . . . 4
Hartenstein en couleur . . . 4
Soirée de reconnaissance des bénévoles . . . 4
Une Féerie abracadabrante! . . . 5
Le talent argentin en vedette . . . 5
Nouveau siège social de Chaussures Browns . . . 5
Collecte des sapins . . . 6
Inscription au programme Un enfant, un arbre . . . 6
Aider les oiseaux en hiver . . . 6
Dommages aux lampadaires causés par le vol de cuivre . . . 6
Horaire des édifices publics pendant les Fêtes . . . 7
Renouvellement des permis pour chats et chiens . . . 7
Concours « Biodiversité » . . . 7
Le déneigement à Saint-Laurent . . . 8
Maisons fleuries . . . 10
Trois nouvelles salles d'allaitement . . . 10

3-1-1

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent

ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/cyberbulletin

facebook.com/ArrSaintLaurent

twitter.com/ArrSaintLaurent

youtube.com/MTLsaintlaurent

Saint-Laurent Montréal

GALA ÉLIXIR DU PMI-MONTRÉAL

Saint-Laurent remporte le prix Projet de l'année pour la Bibliothèque du Boisé

L'arrondissement de Saint-Laurent s'est distingué le 6 novembre dernier lors du Gala Élixir organisé par le PMI-Montréal, où il a reçu le prix Projet de l'année pour la création de la Bibliothèque du Boisé. Celui-ci a été remporté ex aequo avec le Consortium SNC-Lavalin/Hatch. Ces prix soulignent la performance supérieure des gestionnaires de projets dans différents domaines d'expertise, notamment en ce qui a trait au respect du budget et de l'échéancier.

« Je suis très fier de l'équipe de projet menée par **Marie-Claude Le Sauteur.** Ce prix confirme de façon éloquente que la Ville de Montréal est capable de faire preuve de rigueur et d'innovation. Il s'agit d'un bon exemple pour le Québec et d'une référence en gestion de projet. Nous voulions créer le meilleur projet possible. Je suis content de pouvoir dire : mission accomplie », a affirmé **Alan DeSousa,** maire de Saint-Laurent.

À titre de lauréat, Saint-Laurent accédera automatiquement à la demi-finale du Project of the Year (POY), le concours international du Project Management Institute.

À propos du PMI

Depuis sa fondation en 1969, le Project Management Institute (PMI®) a connu une croissance exponentielle et compte maintenant plus de 700 000 membres répartis dans plus de 250 sections et 185 pays. Fort de cette reconnaissance professionnelle internationale, le PMI® a le privilège d'être l'association de référence dans le domaine de la gestion de projet.

Fondé en 1977, le PMI-Montréal regroupe, de son côté, les professionnels en gestion de projet du Grand Montréal et des régions suivantes : Laval, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais, Cantons-de-l'Est, Montérégie, Laurentides, Lanaudière et Mauricie-Centre-du-Québec. Le PMI-Montréal compte plus de 3 600 membres.

__Benoît Lalonde,__ président du PMI-Montréal, __Véronique Doucet,__ directrice de l'arrondissement de Saint-Laurent, __Édith Tremblay,__ gestionnaire financier, __Marie-Claude Le Sauteur,__ chef de la Division du développement des actifs immobiliers, __Andrée Tremblay,__ chef de la Division de la bibliothèque et de la culture, __Alan DeSousa,__ maire de Saint-Laurent, __Patrick Igual,__ directeur, et __Ghislaine Vandal,__ directrice associée, tous deux pour la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, __Louise Fournier,__ directrice générale du PMI-Montréal, et __Éric Paquet,__ directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises.

Mot du maire

Chers concitoyens et concitoyennes de Saint-Laurent,

Notre Bibliothèque du Boisé s'est encore attiré des distinctions! En manchette, vous trouverez les détails du prix ***Projet de l'année*** *remis par le PMI-Montréal. Ceci n'est pas un mince exploit puisqu'il souligne la performance supérieure des gestionnaires de projets pour ce qui a trait, entre autres, au respect du budget et de l'échéancier. Et c'est avec la même discipline et autant de rigueur que nous poursuivons la construction du futur complexe sportif.*

Nous venons aussi d'obtenir un ***prix CommMontréal*** *dans la catégorie « Stratégie de communication » pour l'ouverture de la bibliothèque. Présentées par le Service du capital humain et des communications de Montréal, ces distinctions visent à reconnaître l'excellence des communications de la Ville. Nos efforts pour faire preuve d'originalité et marquer un grand coup ont donc été récompensés.*

*Les différentes annonces du milieu scolaire en octobre nous ont également réjouis. Avec l'augmentation démographique remarquable de Saint-Laurent depuis les dernières années, il est essentiel que les commissions scolaires ajustent leurs services en conséquence. L'****ouverture d'une nouvelle école et l'agrandissement de trois autres*** *viennent alors répondre à un besoin réel.*

L'automne nous a offert de belles occasions de vous rencontrer, comme la marche ***Lumières sur Chameran*** *et la fête* ***Hartenstein en couleur.*** *Ces deux événements complètent agréablement notre programmation annuelle d'activités familiales, gratuites et rassembleuses. Autre tradition automnale, la* ***Soirée de reconnaissance des bénévoles*** *a réuni des centaines de représentants d'organismes et de comités laurentiens à qui nous tenons à exprimer chaque année notre gratitude.*

Ce qui m'amène à faire de même avec vous pour le vote de confiance accordé une fois de plus à mes collègues du conseil et moi-même lors des ***élections municipales*** *en novembre. Ceci représente un appui apprécié de nos actions des quatre dernières années et un formidable encouragement à réaliser les projets ambitieux que nous vous avons proposés. Tous les cinq, nous poursuivrons nos efforts afin de toujours vous offrir des services de grande qualité.*

À tous, meilleurs vœux pour les Fêtes et la nouvelle année!

Le maire de Saint-Laurent,
Alan DeSousa, *FCPA, FCA*

Conseil de Saint-Laurent

Alan DeSousa, *FCPA, FCA*
Maire de Saint-Laurent

Francesco Miele
Conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse et leader de la majorité

Aref Salem
Conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren et membre du comité exécutif responsable du transport

Maurice Cohen
Conseiller d'arrondissement, district de Côte-de-Liesse

Michèle D. Biron
Conseillère d'arrondissement, district de Norman-McLaren

Paul Lanctôt
Adjoint du directeur d'arrondissement et chef de la Division des communications et des relations avec les citoyens

MAIRIE DE SAINT-LAURENT
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

*Téléphone : **311***

Le Bulletin de Saint-Laurent est publié gratuitement par l'arrondissement de Saint-Laurent.

Tout texte publié dans le Bulletin de Saint-Laurent peut être reproduit avec mention de la source.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1917-2567

Tirage : 46 000 copies

Papier recyclé et recyclable

Pour prendre connaissance des faits saillants des dernières séances du conseil, visitez le **ville.montreal.qc.ca/saint-laurent** sous **« Mairie d'arrondissement ».**

CALENDRIER

Voici au moment d'aller sous presse les dates importantes inscrites au calendrier. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces activités, contactez le Bureau du citoyen au 311. (Important : certains événements ou dates peuvent changer sans préavis.)

JANVIER

Jusqu'au 19 janvier
Exposition – La systémique des formes
Bibliothèque du Boisé, GRATUIT

6 au 24 janvier
Collecte des sapins
(voir la page 6)

7 janvier
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

15 janvier
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

23 janvier
Grands explorateurs – Mongolie, sous le vent
Salle Émile-Legault, 19 h 30

24 janvier
Relève en chansons – Karim Ouellet
Salle Émile-Legault, 19 h 30, GRATUIT

25 janvier au 9 février
Exposition – Participants aux ateliers d'aquarelle
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

27 janvier
Ciné-découverte – Un musée dans la ville
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

30 janvier au 16 mars
Exposition – Marc Séguin
Bibliothèque du Boisé, GRATUIT

FÉVRIER

2 février
Concert endimanché – Benoit Paradis trio
Centre des loisirs, 14 h, GRATUIT

4 février
Séance publique du conseil de Saint-Laurent
Salle du conseil, 19 h 30

4 février
Théâtre – L'auberge des morts subites
Salle Émile-Legault, 19 h 30

7 février
Rendez-vous du vendredi – Cécile Doo-Kingué
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

9 février
Féerie d'hiver
(voir page 5)
Parc Cousineau, 13 h à 17 h, GRATUIT

(Annulée si pluie ou froid intense)

10 février
Lundi littéraire – Tristan et Iseult
Centre des loisirs, 19 h 30, GRATUIT

12 février
Séance du Comité consultatif d'urbanisme
Salle du conseil, 19 h 30

13 février
Grand concert – Orchestre Métropolitain : À la mémoire d'un grand homme
Église Saint-Sixte, 19 h 30

15 février et 15 mars
Sorties ornithologiques Boisé du parc Marcel-Laurin
De 9 h à 12 h, GRATUIT

INSCRIPTION :
ÉCO-QUARTIER
514 744-8333
www.eqsl.ca

20 février
Grands explorateurs – Parfum de Louisiane
Salle Émile-Legault, 19 h 30

22 février au 9 mars
Exposition – Participants aux ateliers de peinture acrylique et contemporaine
Centre des loisirs, 8 h 30 à 21 h

Musée des maîtres et artisans du Québec

Jusqu'au 5 janvier
Exposition – Collectif Le Levant

Exposition – Les enfants de l'art
Par les enfants de l'école Beau-Séjour

8 janvier au 2 février
Exposition – Consonance des millénaires
Oeuvres de Sergiy Burtovyy, Fedir Kurkchi et Alexandra Kulineka

16 janvier au 2 mars
Exposition collective de joaillerie

5 au 28 février
Exposition – Étudiants en arts visuels du cégep de Saint-Laurent

Programmation des bibliothèques : **ville.montreal.qc.ca/saint-laurent**

Bonnes nouvelles du côté des écoles

Le milieu scolaire laurentien a été le théâtre de plusieurs annonces importantes pendant le mois d'octobre. Tout d'abord, trois écoles primaires de l'arrondissement ont procédé à l'inauguration de leurs agrandissements, soit Beau-Séjour, Katimavik-Hébert et Enfants-du-Monde.

*La présidente de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, **Diane Lamarche-Venne,** en compagnie du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** du maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** et du conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele,** devant le terrain où sera située la nouvelle école en 2014.*

École dans le secteur Bois-Franc

Puis, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) a annoncé le 28 octobre l'acquisition du terrain qui accueillera une nouvelle école primaire de 28 classes dans le secteur Bois-Franc. L'établissement scolaire sera érigé à l'intersection du boulevard Cavendish et de la future rue Claude-Henri-Grignon. Environ 600 élèves pourront fréquenter la nouvelle école lorsqu'elle sera complétée. Les plans et devis sont en cours de réalisation et les travaux devraient débuter à l'hiver, en vue d'une ouverture partielle à la prochaine rentrée.

Abonnement aux bibliothèques

Le même jour, les directeurs des écoles du English Montréal School Board (EMSB) de Saint-Laurent, quelques élèves et des membres du conseil de Saint-Laurent se sont donné rendez-vous à la Bibliothèque du Boisé pour souligner la signature d'une entente entre la commission scolaire et l'arrondissement. En accord avec celle-ci, les élèves des quatre écoles laurentiennes de la EMSB situés sur le territoire recevront systématiquement un abonnement pour les bibliothèques laurentiennes.

*Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** la directrice de l'école Cedarcrest, **Nadia Sammarco, Anna Supino,** bibliothécaire, **Sandy Milonas,** professeure à l'école Cedarcrest, **Danielle Juneau,** bibliothécaire, le conseiller de la Ville pour le district Côte-de-Liesse, **Francesco Miele,** la directrice de l'école Gardenview, **Evelyne Alfonsi,** le directeur de l'école LaurenHill Academy, **Claude Dansereau,** la directrice de l'école Parkdale, **Marylène Perron,** et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** entourés d'enfants des quatre écoles laurentiennes du EMSB.*

Le conseil de Saint-Laurent est réélu

Les cinq candidats sortants du conseil de Saint-Laurent ont été réélus avec une solide majorité aux élections municipales du 3 novembre dernier sous la bannière de l'Équipe Denis Coderre pour Montréal. Ainsi, **Alan DeSousa** a conservé sa position de maire de Saint-Laurent avec 10 899 voix, soit une majorité de 5060 voix sur son plus proche adversaire.

Du côté des conseillers de la Ville, **Aref Salem** a été réélu pour le district de Norman-McLaren avec 4294 voix et **Francesco Miele** pour le district de Côte-de-Liesse avec 4559 voix. Quant aux deux conseillers d'arrondissement, **Michèle D. Biron** a été réélue pour le district de Norman-McLaren avec 4654 voix, tout comme **Maurice Cohen** pour le district de Côte-de-Liesse avec 4881 votes.

Soulignons que 21 005 Laurentiens et Laurentiennes se sont prévalus de leur droit de vote sur 58 554 personnes inscrites. Le taux de participation s'est élevé à 35,87 %, en légère hausse par rapport au 33,07 % de 2009.

Nominations pour les conseillers de la Ville

De plus, les deux conseillers de la Ville pour Saint-Laurent ont été nommés au comité exécutif de la Ville de Montréal. Responsable du transport, **Aref Salem** sera à ce titre chargé de tous les dossiers concernant ce secteur pour le territoire de la ville : voitures, taxis, vélos, circulation, pistes cyclables, mobilité durable, cocktail transport, etc. Il représentera aussi la Ville de Montréal pour des dossiers de niveau provincial ou fédéral, comme le pont Champlain. Quant à **Francesco Miele,** il a été nommé leader de la majorité. À ce titre, il sera le porte-parole de l'administration quant au fonctionnement du conseil municipal, entre autres.

Continuité et stabilité à Saint-Laurent

Membre du conseil de Saint-Laurent depuis 1990, **Alan DeSousa** s'est dit très heureux d'avoir obtenu, une fois de plus, la confiance de la population laurentienne. Il a également tenu à remercier, au nom de ses collègues du conseil, les électeurs et les électrices qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir de citoyens.

« Les élections municipales représentent, en quelque sorte, le bulletin de notes que vient de nous décerner la population pour ces quatre dernières années d'un travail acharné. Nous avons fait nos devoirs, en atteignant les objectifs que nous nous étions fixés : ouverture de la nouvelle Bibliothèque du Boisé, mise en chantier du complexe sportif, projet culturel Saint-Laurent en mouvement, maintien de l'arrondissement dans les destinations de choix pour les familles, ainsi que préservation de la qualité de vie et de l'harmonie sociale, le tout avec une totale intégrité, a souligné le maire DeSousa. Nous nous engageons à poursuivre notre mission, en continuant d'améliorer la grande qualité de nos services locaux. »

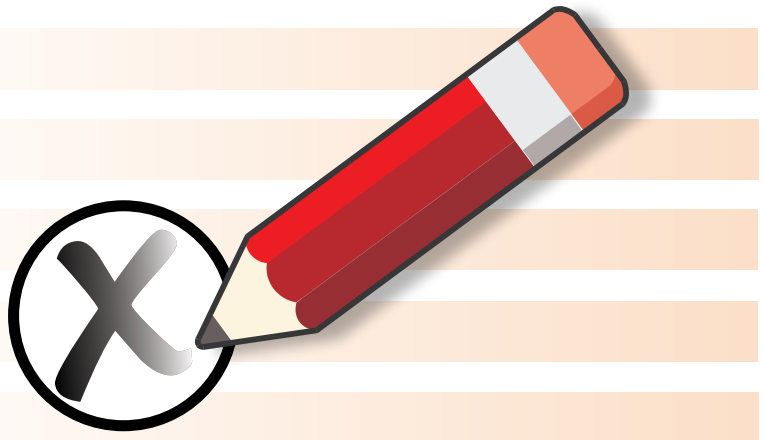

Le conseil municipal de la Ville de Montréal

Le conseil municipal est la principale instance décisionnelle de la Ville de Montréal. Il est composé de 65 élus qui se répartissent comme suit : le maire de Montréal, qui est aussi le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, 18 maires d'arrondissement et 46 conseillers de la ville.

Le comité exécutif

Instance relevant directement du conseil municipal, le comité exécutif est formé de 11 membres et du maire de Montréal. Il exerce des pouvoirs, tant à l'égard des compétences locales (services locaux offerts sur le territoire de la Ville) que des compétences d'agglomération (services d'agglomération offerts à l'ensemble de la population de l'île de Montréal). Il a la responsabilité de préparer divers documents, au nombre desquels figurent les budgets, les règlements, etc., qui sont soumis à l'approbation du conseil municipal.

Lumières sur Chameran

La troisième édition de Lumières sur Chameran s'est déroulée le samedi 16 novembre dernier, réunissant tout près de 500 participants. Visant à souligner la Journée internationale des droits de l'enfant, l'événement se veut aussi l'occasion pour les résidents du quartier Chameran de se réunir dans une ambiance colorée et festive, tout juste avant l'arrivée de la saison froide.

Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** ont tous deux pris part au défilé, qui a commencé à l'école Henri-Beaulieu pour se terminer au parc Painter.

*Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** avec des résidents du secteur Chameran.*

Hartenstein en couleur

Les familles laurentiennes étaient nombreuses à participer à la deuxième édition de Hartenstein en couleur, qui s'est tenue le 19 octobre dernier, au parc du même nom. Dans une ambiance animée, petits et grands ont pu se divertir en visitant une mini-ferme, participer à un rallye ludique, s'amuser dans les jeux gonflables et apprécier un spectacle de danse folklorique.

*Présents à la fête, le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** sont entourés de l'équipe d'animateurs et de membres de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social.*

Soirée de reconnaissance des bénévoles

Le 26 octobre dernier, le conseil de Saint-Laurent conviait les représentants des associations de sports et de loisirs à la traditionnelle Soirée de reconnaissance des bénévoles. Lors de son allocution de bienvenue, le maire, **Alan DeSousa,** a tout particulièrement souligné leur contribution à la qualité de vie offerte par Saint-Laurent aux résidents de son territoire : « Notre communauté a la chance de pouvoir compter sur des centaines de bénévoles dévoués et engagés, qui investissent temps et énergie dans des projets reliés aux sports et aux loisirs. Ces femmes et ces hommes de cœur contribuent à faire de Saint-Laurent un milieu où il fait bon vivre. »

*Les membres du conseil de Saint-Laurent, soit le maire, **Alan DeSousa,** le conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, **Francesco Miele,** le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** le conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, **Maurice Cohen,** et la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron,** en compagnie des représentants de divers organismes et de comités bénévoles laurentiens.*

Une Féerie abracadabrante!

La magie sera à l'honneur lors de la 21e édition de la Féerie d'hiver le **dimanche 9 février prochain, de 13 h à 17 h, au parc Cousineau,** lequel est situé à l'angle de l'avenue O'Brien et de la rue Poirier.

Les familles laurentiennes sont attendues nombreuses lors de ce traditionnel rendez-vous hivernal, qui leur proposera une foule d'activités en lien avec son thème ainsi que du patinage libre, des jeux et des amuseurs.

En cas de pluie ou de froid intense, la Féerie sera annulée.

Le talent argentin en vedette

Le Centre des loisirs a accueilli au début du mois de novembre dernier l'exposition « Artistes argentins à Montréal » organisée par le consulat de l'Argentine et mettant en vedette des artistes provenant de ce pays. Le maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** et le conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** ont pris part au vernissage tenu le 1er novembre en compagnie des artistes, ainsi que du consul général, **Guillermo I. Tagino,** et du consul général adjoint, **Daniel H. Cottini.**

Nouveau siège social de Chaussures Browns

Une cérémonie s'est tenue le 29 octobre afin de souligner le début de la construction du nouveau siège social de Chaussures Browns, lequel sera érigé à Saint-Laurent, au 2255, rue Cohen, dans le secteur industriel.

Installée à Saint-Laurent depuis 1970, l'entreprise souhaitait demeurer dans l'arrondissement pour poursuivre ses activités. Le nouveau bâtiment d'une superficie de 12 940 m² intégrera plusieurs caractéristiques liées au développement durable et hébergera 160 employés.

__Cheryl Brownstein, Francesco Miele,__ conseiller de la Ville pour le district de Côte-de-Liesse, __Maurice Cohen,__ conseiller d'arrondissement pour le district de Côte-de-Liesse, __Michael Brownstein, Harvey Wolfe, Janis Brownstein, Alan DeSousa,__ maire de Saint-Laurent, et __Aref Salem,__ conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren.

Suivez Saint-Laurent sur les médias sociaux

facebook.com/ArrSaintLaurent

twitter.com/ArrSaintLaurent

youtube.com/MTLsaintlaurent

Collecte des sapins

Comme chaque année, une collecte des sapins de Noël est offerte au mois de janvier. Elle se déroulera du **lundi 6 au vendredi 24 janvier 2014** selon l'horaire de la collecte des matières recyclables.

En vue de la collecte, les sapins devront être dépouillés de toute décoration et placés en bordure de rue. Rappelons que les sapins ne sont pas acceptés dans la collecte des résidus encombrants valorisables.

Dommages aux lampadaires causés par le vol de cuivre

En raison d'une série de vols de fils de cuivre souterrains alimentant les lampadaires, l'arrondissement de Saint-Laurent fait appel à la vigilance des citoyens pour contrer ces dommages qui ont déjà causé jusqu'à maintenant de nombreuses pannes, ainsi que des milliers de dollars de réparation aux équipements.

Prévenir les pannes

Afin de revendre le cuivre contenu dans les câbles des installations électriques, les voleurs n'hésitent pas à forcer les trappes d'accès à la base des lampadaires et à retirer les câbles enfouis. Puisque ces actions s'effectuent habituellement en deux étapes, les citoyens peuvent ainsi prévenir les pannes en contactant rapidement l'arrondissement de Saint-Laurent par le biais du numéro **311** s'ils constatent que la porte d'une trappe d'accès est ouverte ou défoncée.

311
911

Toutefois, ils sont invités à informer le Service de police de la Ville de Montréal par le **911** s'ils constatent que des individus ne semblant provenir d'aucun service public connu s'affairent au pied d'un lampadaire.

Aider les oiseaux en hiver

Saint-Laurent comprend une biodiversité riche dont certains représentants vivent ici toute l'année et d'autres seulement pendant la saison estivale. La dernière édition de ce bulletin offrait des conseils pour soutenir les espèces d'oiseaux et d'insectes migrateurs avant leur grand départ. Avec l'arrivée de l'hiver, il est important de penser aussi aux oiseaux qui resteront sur place malgré les températures caractéristiques de cette saison.

Le meilleur geste à poser est ainsi d'installer une mangeoire, ce qui permettra d'augmenter leurs chances de survie pendant les prochains mois. L'idéal est de la placer dans un endroit à l'ombre, près de conifères. Quant au choix de la nourriture pour la garnir, il est conseillé d'utiliser des graines de tournesol, les préférées d'une grande variété d'oiseaux. Un autre choix judicieux est d'alterner avec du suif, car il apporte des lipides, une denrée précieuse en hiver.

En terminant, la règle d'or est de continuer à nourrir les oiseaux jusqu'à l'arrivée du printemps.

Pour en savoir plus, visitez la page ville.montreal.qc.ca/saint-laurent/biodiversite.

Inscription au programme Un enfant, un arbre

Les familles laurentiennes qui ont accueilli un nouvel enfant pendant l'année 2013 peuvent dès maintenant inscrire celui-ci à la quatrième édition du programme **Un enfant, un arbre** auprès du Bureau du citoyen. Pendant la prochaine Semaine québécoise des familles, en mai, l'arrondissement plantera au cours d'une cérémonie un arbre public pour chaque enfant inscrit.

Horaire des édifices publics pendant les Fêtes

		Bureau du citoyen	Aréna Raymond-Bourque	Centre des loisirs*	Cour municipale	Bibliothèque du Vieux-Saint-Laurent	Bibliothèque du Boisé
Vendredi	**20 décembre**	8 h 30 à 16 h 30	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 18 h	11 h à 20 h
Samedi	**21 décembre**	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Dimanche	**22 décembre**	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Lundi	**23 décembre**	8 h 30 à 16 h 30	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	10 h à 21 h
Mardi	**24 décembre**	Fermé	Fermé	8 h à 12 h	Fermée	Fermée	Fermée
Mercredi	**25 décembre**	Fermé	Fermé	Fermé	Fermée	Fermée	Fermée
Jeudi	**26 décembre**	Fermé	13 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	Fermée	Fermée
Vendredi	**27 décembre**	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 18 h	11 h à 20 h
Samedi	**28 décembre**	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Dimanche	**29 décembre**	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	10 h à 17 h	10 h à 17 h
Lundi	**30 décembre**	Fermé	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 21 h	10 h à 21 h
Mardi	**31 décembre**	Fermé	Fermé	8 h à 12 h	Fermée	Fermée	Fermée
Mercredi	**1er janvier**	Fermé	Fermé	Fermé	Fermée	Fermée	Fermée
Jeudi	**2 janvier**	Fermé	13 h à 1 h	8 h à 23 h	Fermée	Fermée	Fermée
vendredi	**3 janvier**	8 h 30 à 16 h 30	7 h à 1 h	8 h à 23 h	8 h 30 à 16 h 30	10 h à 18 h	11 h à 20 h

Toutes les collectes auront lieu selon l'horaire habituel.

La Patrouille de sécurité urbaine sera en service. Toute requête concernant les services municipaux pourra être adressée au **Réseau Accès Montréal 311.**

* Les bureaux administratifs seront fermés du 24 décembre 2013 au 2 janvier 2014 inclusivement.

Renouvellement des permis pour chats et chiens

Le gardien d'un chien ou d'un chat doit se procurer un permis en échange duquel il recevra un médaillon que son animal devra porter en tout temps. Valide du **1er janvier au 31 décembre,** le permis est disponible au Bureau du citoyen, moyennant certains frais.

Permis pour chat*
Chat stérilisé : 10 $**
Chat non stérilisé : 20 $
Chat adopté en refuge (pour la première année) : Gratuit

Permis pour chien*
Chien stérilisé : 25 $**
Chien non stérilisé : 50 $
Chien d'assistance pour personne ayant un handicap : Gratuit
Chien adopté en refuge (pour la première année) : Gratuit

Permis spéciaux pour chien***
Permis spécial de garde pour trois chiens : 50 $
Permis spécial de promeneur de plus de deux chiens : 100 $

Le coût du permis est réduit de 5 $ si l'animal possède une micropuce.

Des frais de 5 $ sont facturés pour remplacer un médaillon détruit ou perdu.

*Des frais supplémentaires de 10 $ s'ajouteront aux renouvellements de permis après le 15 février 2014.

**Nouveau : Une réduction de 5 $ est accordée aux résidents âgés de 65 ans ou plus pour le permis d'un chien ou d'un chat stérilisé.

***Le coût du permis spécial est additionnel à celui du permis régulier.

NOTE : Il est interdit de garder plus de quatre animaux, toutes espèces permises confondues.

RENSEIGNEMENTS : 311 ou **ville.montreal.qc.ca/saint-laurent**

Concours « Biodiversité »

Répondez à la question inscrite sur le coupon de participation et courez la chance de **gagner une mangeoire à l'épreuve des écureuils pour oiseaux de petite taille.**

Retournez votre coupon par la poste ou en personne à l'adresse suivante :

Concours « Biodiversité »
Mairie de Saint-Laurent
777, boulevard Marcel-Laurin
Saint-Laurent (Québec) H4M 2M7

Les coupons pour le concours « Biodiversité » devront être reçus au plus tard le **jeudi 23 janvier 2014.** Le prix n'est pas monnayable. Chaque participation donnera une chance de gagner lors du tirage qui sera effectué le vendredi 24 janvier 2014. La personne gagnante sera contactée par l'arrondissement et son nom sera publié dans le prochain Bulletin de Saint-Laurent.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez le Bureau du citoyen au 311.

Les employés de l'arrondissement de Saint-Laurent ne sont pas admissibles au concours.

Félicitations à Mme Hayla Klima, qui a remporté le concours d'octobre. La réponse était « 100 % vigilant autour de mon école ».

Merci à tous les participants.

Coupon de participation au concours « Biodiversité »

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ *Téléphone* _____

Pour recevoir le Cyberbulletin, inscrivez votre courriel _____

QUESTION : *Quel est le meilleur geste à poser en hiver pour aider les oiseaux?*

Le déneigement à Saint-Laurent
L'AFFAIRE DE TOUS

ville.montreal.qc.ca/deneigement
MTL_Circulation
311
Info-remorquage : 514 872-3777

L'arrondissement

Pendant la saison froide, l'équipe de la voirie de Saint-Laurent est toujours sur un pied d'alerte, 7 jours sur 7, 24 h sur 24.

Elle veille à déneiger les 380 km de rues du territoire efficacement et rapidement avec un équipement performant en accordant la priorité aux grandes artères, aux arrêts d'autobus, aux écoles, aux établissements de santé et aux centres de la petite enfance. Elle s'assure de préserver la qualité de l'environnement par le recours à de bonnes pratiques écologiques.

De plus, l'arrondissement est l'un des seuls à participer à la **Campagne Jessica** en équipant ses véhicules lourds de protections latérales pour protéger les piétons et les cyclistes.

Les citoyens

En période de déneigement, la collaboration des résidents peut faire une véritable différence. Voilà pourquoi il est recommandé de suivre certaines consignes :

- Porter attention à la signalisation particulière.
- Placer les bacs à déchets et de recyclage en bordure de son terrain dans l'entrée, le plus près possible de la voie publique, jamais sur le trottoir ou le banc de neige (ou attendre la prochaine collecte si les bacs ne sont pas pleins).
- Placer les piquets en bordure de son terrain à **1,5 mètre** du bord intérieur du trottoir.
- Garder un dégagement de **30 centimètres** entre la bordure du trottoir et son véhicule stationné et rabattre le rétroviseur afin de permettre l'accès des équipements au trottoir.

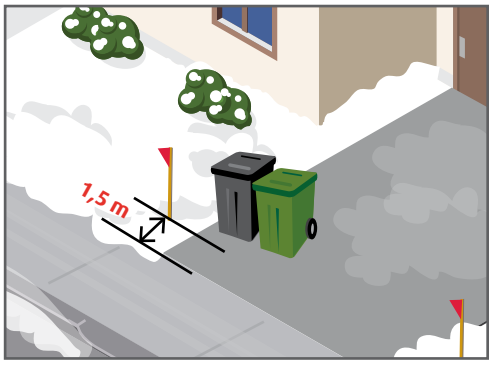

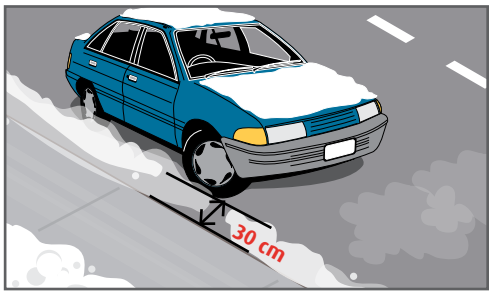

RÉGLEMENTATION

Pour les propriétés résidentielles qui disposent de <u>suffisamment</u> d'espace pour entreposer la neige, il est interdit de la déposer dans le domaine public.

Pour les propriétés résidentielles où l'espace sur le terrain privé est <u>insuffisant</u>, il est permis de déposer la neige dans la rue avant le début des opérations de déneigement des rues, selon les conditions suivantes :

- En bordure de la rue en face de l'immeuble du propriétaire, du côté de la rue où se situe l'immeuble.
- De manière à ne pas gêner les voies de circulation piétonnes ou véhiculaires, ni à bloquer l'accès à un immeuble ou à l'entrée charretière.
- De sorte que la largeur du monticule de neige n'excède pas **2 mètres** à partir de la bordure de la chaussée et du trottoir.

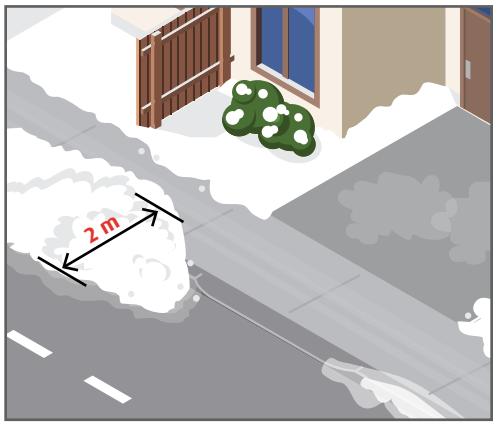

EN RÉSUMÉ, EN PÉRIODE DE DÉNEIGEMENT

S'informer
- des conditions météorologiques
- des avis de fermeture des écoles

Privilégier
- le transport collectif pour ses déplacements

S'équiper
- de pneus d'hiver du 15 décembre au 15 mars
- de matériel pour déneiger son entrée ou son véhicule

Respecter
- les règles de stationnement et déplacer son véhicule à temps

S'assurer
- de libérer la voie lors des opérations de déneigement
- d'être vigilant et visible

INTERDICTIONS

En tout temps, il est <u>interdit</u> de déposer la neige :

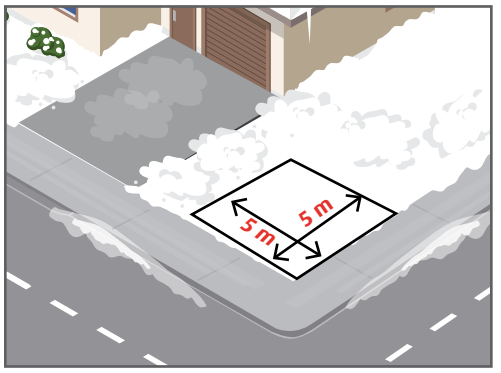

- à moins de **5 mètres** d'une intersection;

- devant les bâtiments institutionnels;

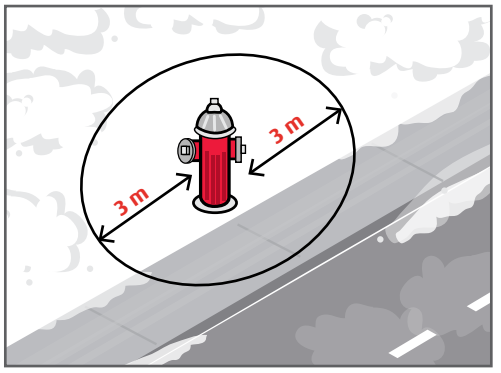

- dans un rayon de **3 mètres** d'une borne-fontaine;

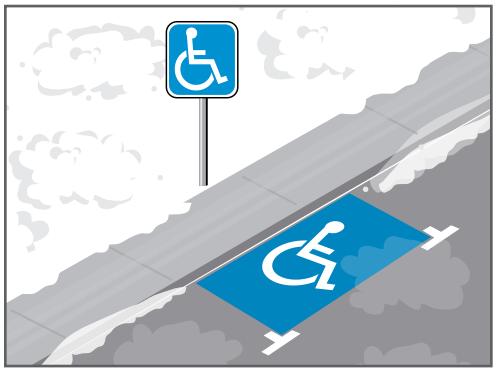

- devant une place réservée pour les personnes à mobilité réduite;

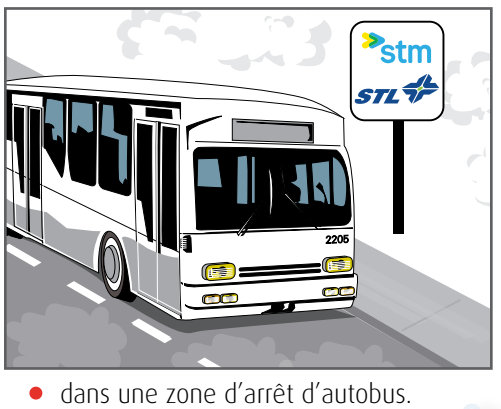

- dans une zone d'arrêt d'autobus.

Maisons fleuries annonce ses lauréats 2013
Winners of the Maisons fleuries contest

Le jeudi 10 octobre dernier avait lieu au Centre des loisirs l'édition 2013 de la remise de prix pour le concours Maisons fleuries, qui vise à récompenser les résidents et les citoyens corporatifs s'étant le plus illustrés pour la qualité de leur aménagement paysager pendant la saison estivale.

On Thursday, October 10, the 2013 Edition of the awards presentation for the Maisons fleuries contest took place at the Centre des loisirs. The aim of the awards is to reward the residents and corporate citizens who stood out most for the quality of their landscape during the summer season.

Lauréats dans la catégorie Aménagements résidentiels
Winners in the Residential Category

Madame Mariza Dalisay (absente)
Monsieur T. Marbury et monsieur S. Bujold
Madame Pola Arvanitis
Madame Deanna Drendel (absente)
Madame Petrella Vincenzina
Monsieur Jean-Claude Bertounesque et madame Rollande Di Croce
Monsieur Alfredo Reyes et madame Amparo Banago Reyes
Les représentants du 188, boulevard Deguire (absents)
Monsieur Peter Corrado (absent)
Les représentants du 755, boulevard Montpellier
Monsieur Jacques Chabauty et madame Christiane Lemay-Chabauty
Madame Chantal Chiasson
Monsieur Daniel Lawrence
Madame Angela Saviolakis
Monsieur Constantin Dimitropoulos et madame Helen Assimakopoulos

Lauréats dans la catégorie Jardins communautaires
Winners in the Community Gardens Category

Jardin Alexis-Nihon :	Monsieur Stewart Oliver
Jardin Noël-Nord :	Madame Rosemary Schumacher Ferraresi
Jardin Hartenstein :	Monsieur Wei Bai
Jardin Saint-Laurent :	Madame Jocelyne Ghazal
Jardin Cardinal :	Madame Sasikala Tharmaligam
Super jardin :	Monsieur Egidio Nunez

Lauréat du prix du commerce Raymond-Jasmin
Winner of the Prix du commerce Raymond-Jasmin

Le Courtyard Mariott
7000, place Robert-Joncas
Madame Mariana Sanchez, assistante-directrice générale, et
madame Mirella Alfiero, directrice générale

Lauréat dans la catégorie Entreprise
Winner in the Industry Category

CAE
8585, chemin de la Côte-de-Liesse
Monsieur Eric Clark, chef de groupe, Services aux installations, et
monsieur Michel Thibault, chef de groupe, Projets internationaux et déménagements mondiaux

Lauréate dans la catégorie Institution
Winner in the Institution Category

Bethel Baptist Church
3060, boulevard de la Côte-Vertu
Monsieur John James, madame Svitlane James et le pasteur Robert Field

Lauréats du Prix d'excellence Micheline-Arsenault
Winners of the Prix d'excellence Micheline-Arsenault

Monsieur Martin Meszaros et
madame Patricia Pessina

Trois nouvelles salles d'allaitement

Trois édifices municipaux de Saint-Laurent, soit la **mairie,** le **Centre des loisirs** et la **Bibliothèque du Boisé,** sont maintenant dotés de salles d'allaitement. Ces espaces, dédiés aux mamans et à leur bébé, offrent un environnement fonctionnel et agréable afin qu'elles puissent allaiter ou donner le biberon en toute quiétude. Ainsi, chacune des salles est aménagée avec des fauteuils confortables, une chaise haute et, dans certains cas, une table à langer et des jeux et livres pour les enfants.

Three new nursing rooms

*Three municipal buildings in Saint-Laurent, namely **Borough Hall,** the **Centre des loisirs** and the **Bibliothèque du Boisé,** are now equipped with nursing rooms. These spaces, set up for new moms and their babies, provide a functional and pleasant environment where they can breast or bottle feed their little ones in a peaceful setting. All of the rooms are equipped with comfortable armchairs, a high chair, and in some cases, a changing table and children's books and games.*

Élodie Roberge et son bébé sont entourés, de gauche à droite, du conseiller de la Ville pour le district Côte-de-Liesse, **Francesco Miele,** du maire de Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** du conseiller de la Ville pour le district de Norman-McLaren, **Aref Salem,** et de la conseillère d'arrondissement pour le district de Norman-McLaren, **Michèle D. Biron.**

Élodie Roberge** and her baby are surrounded, from left to right, by the City Councillor for Côte-de-Liesse District, **Francesco Miele,** the Mayor of Saint-Laurent, **Alan DeSousa,** the City Councillor for Norman-McLaren District, **Aref Salem,** and the Borough Councillor for Norman-McLaren District, **Michèle D. Biron.